

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	16 (1970)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Chers abonnés

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

interrogées, soit 42,9 %, ont été d'avis qu'en 2020, les cantons auront à peu près les mêmes attributions que maintenant. Le second groupe (22,7 %) comprend ceux qui ont préféré ne pas se prononcer.

Le troisième groupe (20,2 %) est d'avis qu'il y aura de nouvelles structures, par exemple des régions.

Enfin, le quatrième groupe (14,2 %) pense qu'il n'y aura plus de cantons, que tous les pouvoirs seront confiés à la Confédération et aux communes.

On peut déduire de ces chiffres que la majorité de l'opinion est conservatrice. Mais on peut aussi estimer qu'avec un taux de 14 %, les « centralistes » représentent une forte minorité. Ce pourcentage est d'ailleurs plus élevé chez les très jeunes. Il est en revanche moins élevé en Suisse romande.

Pourquoi une telle étude ? M. Duboule et M. Frenkel, le direc-

teur de la fondation, l'ont expliquée à la presse. Il s'agit en premier lieu de compléter les nombreuses analyses en cours sur l'avenir de la Suisse, sur sa planification, par des données purement politiques. Ce qui est bien dans la ligne de la fondation, qui s'assigne pour but d'encourager la collaboration confédérale « aux fins de promouvoir l'étude et la solution des problèmes qu'affrontent les cantons, ainsi que les autres corporations de droit public, les régions ou les groupes », en constituant notamment une documentation scientifique sur le fédéralisme suisse.

Se fondant sur ce sondage, la fondation a maintenant l'intention de constituer trois groupes de travail chargés d'une étude prospective plus vaste : quelle pourrait être la structure territoriale de la Suisse en l'an 2000 ? Quels seraient les effets

de cette structure sur la répartition des pouvoirs et sur la formation de la volonté politique ? Comment devrait-on concevoir la transition éventuelle entre la structure actuelle et celle de l'avenir ?

Le secrétaire de chaque groupe serait un assistant universitaire, engagé à plein temps (le problème du financement est ainsi posé : il n'est pas encore résolu). Le résultat de ces études pourrait être publié en 1972 et fournirait alors matière — tel est le souhait de la fondation — à un vaste débat public.

### Oeuvres graphiques suisses exposées au musée Israël à Jérusalem

(A.T.S.) Le musée Israël à Jérusalem abrite actuellement une exposition d'œuvres graphiques mises à sa disposition par un collectionneur et commerçant zuricais, M. Georges Bloch. Cette exposition comprend notamment la série de l'université de St-Gall qui groupe les œuvres de 22 artistes suisses dont certains de Hans Erni, Hans Aeschbacher, Walter Bodmer, Johann Ferdinand Gehr, Alberto Giacometti, Robert S. Gessner, Walter Rudolf Mumprecht et Co-Max Truninger, Otto Mueller, ghuf. Toulouse-Lautrec, Picasso et Chagall y sont aussi représentés.

Chocolat Tobler

DE RENOMÉE MONDIALE

#### CHERS ABONNÉS,

Vous êtes encore quelques centaines à ne pas avoir réglé votre abonnement pour 1970. Malgré nos rappels, vous restez silencieux. Alors que faire ? Contrairement à l'organisation dont disposent les grandes revues, nous continuons à vous faire le service du **MESSAGER SUISSE DE FRANCE** afin de vous donner quelque délai. Aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous acquitter de votre petite dette dans les plus brefs délais. Prix de l'abonnement — toujours indiqué dans notre revue : F 15.

Abonnement de soutien, à partir de F 20. Paiement par chèque bancaire à la Rédaction : 17 bis quai Voltaire, ou par C.C.P. : 12-273-27, 10, rue des Messageries.

Merci d'avance.

N. Silvagni-Schenk  
Directrice

LUTZ

GRANDE HORLOGERIE DE GENÈVE

HORLOGERIE BIJOUTERIE

LUTZ

70 à 82, RUE DE LYON-PARIS 12<sup>e</sup>

TEL. : DID. 46-85